

Coulommiers mag

www.coulommiers.fr



Rénovation énergétique, OPAH-RU,
Loi Denormandie...

**De nouveaux outils pour
l'amélioration de l'habitat**

(p.14)

p.6



VIE MUNICIPALE

La nouvelle équipe est en place

p.20



SPORT & LOISIRS

Le nouveau club house de tennis
et les vestiaires d'athlétisme prêts
pour la rentrée sportive



sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Canicule : les choses à savoir dans le cadre de la pandémie COVID-19 • Les alertes SMS • Votre ville en poche !

5 TRANSPORT ET MOBILITÉ

Aide financière pour la carte IMAGINE'R des lycéens • Deux premières bornes pour recharger votre voiture électrique à Coulommiers ! • Transport À la Demande (TAD)

6 VIE MUNICIPALE

Résultats des élections municipales • Votre nouvelle équipe municipale

8 COULOMMIERS SOLIDAIRE

2000 brins de muguet et des millions de MERCIS ! • Des couturières bénévoles ont fabriqué des surblouses et des masques • Création d'une chaîne de solidarité à destination des plus démunis • Etudiant en informatique, il a fabriqué des visières de protection • Le Lion's club de Coulommiers a offert des petits déjeuners aux soignants pour les remercier • Des concerts de jazz à l'hôpital • La Ville remercie chaleureusement les entreprises locales pour leurs dons ! • La Police Municipale mobilisée pendant le confinement • Maintien du marché alimentaire • 2 masques offerts à chaque Columérien • Dépistage de la covid-19 à Coulommiers

12 EDUCATION

Nos écoles se sont adaptées aux conditions sanitaires • Des colos apprenantes organisées au Nid de Longchaumois

13 TRAVAUX - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Construction de la nouvelle Unité de Traitement de l'Eau Potable • Pose de feux tricolores au carrefour de l'Orgeval • Rénovation du campus de Coulommiers • Bénéficiez d'une aide pour la rénovation énergétique de votre logement ! • Une opération pour améliorer l'habitat en centre-ville • Loi Denormandie • Enfouissement des réseaux pour une entrée de ville requalifiée • Des sanctions plus lourdes pour les auteurs de dépôts sauvages

16. COMMERCE & VIE ÉCONOMIQUE

Soutenons nos commerces de proximité • Des bons d'achats pour les familles dont les enfants ont été privés de cantine • Une application mobile pour suivre l'actualité de vos commerçants • La municipalité expérimente la piétonnisation du centre-ville • Un fonds d'aide aux entreprises locales

18 CULTURE & PATRIMOINE

Le monument de 1870 retrouve sa splendeur • En juin, le livre est resté à l'honneur à Coulommiers • Une fête de la musique... spéciale • Saison culturelle 2019-2020 : soutien aux artistes ! • Cinéma de Coulommiers : la communauté d'agglomération ne renouvèle pas le bail commercial de l'exploitant actuel • Saison culturelle 2020-2021 : une saison pleine de sens • St-Fiacre • Les Chevaliers de l'art

20 SPORT & LOISIRS

Le nouveau club house de tennis et les vestiaires d'athlétisme prêts pour la rentrée sportive • Rénovation d'une aire de jeux au quartier des Templiers • Création d'une aire de jeux par l'Office Public de l'Habitat à Vaux • Remplacement des modules du skate park : l'avis des jeunes utilisateurs compte !

21 SÉCURITÉ

La Ville offre un stylo détecteur de faux billets à ses commerçants • OPV : La police municipale veille sur votre domicile pendant vos vacances • Sécurité routière

22 AGENDA DES SORTIES ET EXPRESSION POLITIQUE

Responsable de la publication : Laurence PICARD

Responsable de la rédaction : Chloé BONTOUR

Photos : Ville de Coulommiers

Conception : Chloé BONTOUR

Impression : Imprimerie Beaudoin 01 64 03 08 79

édito



Le 15 mars dernier, les columériennes et les columériens ont choisi de faire confiance à l'équipe que nous avons conduite ensemble, élue dès le 1^{er} tour des élections municipales avec 58.85% des voix. Fidèles à l'engagement pris devant les columériens, nous avons proposé la candidature de Laurence Picard pour l'élection du Maire le 23 mai dernier. Vous trouverez dans ce magazine la présentation de l'ensemble de vos nouveaux élus.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont adhéré à notre projet pour Coulommiers et plus globalement, l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés pour voter malgré le contexte

si particulier de la pandémie. Merci également aux agents municipaux et à toutes celles et ceux qui ont tenu les bureaux de vote dans des conditions sanitaires exemplaires. Un grand merci, enfin, à tous les bénévoles et personnels mobilisés pour faire face au virus depuis les premiers jours.

La crise sanitaire a bouleversé notre quotidien et continue de nous imposer des mesures pour éviter sa propagation. Le risque est encore présent et nous vous invitons à respecter les gestes barrières et à faire preuve de prudence, surtout pour les plus vulnérables d'entre nous.

Si la pandémie a mis nos relations sociales à l'épreuve, elle a également et surtout révélé notre capacité à faire face ensemble et à nous entraider.

Ce magazine revient sur plusieurs exemples marquants de cette solidarité spontanée, que la municipalité a toujours cherché à accompagner et à soutenir. Ce virus ne réussira pas à nous éloigner les uns des autres. Bien au contraire, au-delà des distances physiques à respecter, cette épreuve collective doit nous rassembler et nous unir.

Nous inscrirons l'action de l'équipe municipale dans cet élan, pour agir ensemble au service de notre ville et de chacun de ses habitants. Nous avons tous un rôle à jouer dans la qualité de vie de notre ville, en commençant par privilégier nos commerçants, nos producteurs et nos artisans locaux. La municipalité et l'agglomération les soutiennent à travers des fonds d'aide, des bons d'achats ou encore des exonérations. Mais ils ont aussi besoin de vous.

Avant d'ouvrir une nouvelle page de notre vie municipale, nous souhaitons remercier Ginette Motot, pour son engagement sans faille au service de notre ville et ses habitants. Dans la période si particulière qui a suivi les élections et avant l'installation du nouveau conseil municipal, nous avons travaillé ensemble pour partager les décisions difficiles et urgentes qui s'imposaient face à cette crise sanitaire.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne lecture et d'heureuses vacances estivales. Restez prudents face au virus et prenez soin de vous.


Franck RIESTER


Laurence PICARD
Maire de Coulommiers

VIGILANCE

Canicule : les choses à savoir dans le cadre de la pandémie COVID-19



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Covid-19 se transmet principalement d'une personne à l'autre par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsqu'une personne malade tousse, éternue ou parle. Les gouttelettes tombent au sol, sur des objets ou des surfaces. La maladie peut être contractée en cas d'inhalation de ces gouttelettes ou en cas de contact avec la bouche, le nez ou les yeux, après avoir touché des objets ou surfaces potentiellement contaminés.

Les mois de juillet et août sont synonymes d'été et de chaleur. Nous vous invitons donc à respecter les mesures barrières et à assurer un renouvellement régulier de

l'air dans tous les espaces clos au moyen d'une aération (ouverture des fenêtres...) et/ou d'une ventilation naturelle ou mécanique (ventilateur, climatisation, etc.). Pour les climatisations ou ventilateurs d'appoint, il est recommandé de ne pas les utiliser dans un lieu clos en collectif.

Pour rappel, en cas d'épisode de chaleur ou de vague de grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure un suivi préventif des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap) et notamment dans le cadre d'un déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence si les conditions météorologiques l'imposent.

SI VOUS ÊTES SEUL(E) OU SI VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE ISOLÉE, PENSEZ À VOUS INSCRIRE OU À L'INSCRIRE SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES AUPRÈS DU CCAS DE COULOMMIERS AU 01 64 75 80 18.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

LES ALERTES SMS

Vous souhaitez être informé en cas de crise sanitaire, événements importants ou alerte météo ? Pour tout cela, à Coulommiers, vous pouvez souscrire aux alertes SMS ! Gratuit, ce dispositif permet à chacun de se tenir au courant des actualités de la vie coulommérienne.

POUR Y SOUSCRIRE, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet www.coulommiers.fr puis cliquez sur le bouton « **Alerte SMS** ». Enfin, remplissez le formulaire d'inscription. Vous pouvez également vous rendre en mairie si vous n'avez pas accès à internet. Le formulaire sera à remplir sur place.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

VOTRE VILLE EN POCHE !

La Ville de Coulommiers a lancé son application mobile en 2019. Interactive, gratuite et accessible à tous, elle permet de vous informer rapidement sur les actualités, les sorties, les infos pratiques, démarches administratives... tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre à Coulommiers !

Vous avez remarqué un problème en ville ? Une rubrique « signalement » est faite pour alerter nos équipes d'éventuels anomalies ou incidents.

Toutes les dernières actualités de votre ville sont disponibles dans le carrousel situé sur la page d'accueil de l'application.

Consultez également les informations pratiques avec un accès aux démarches en ligne (portail famille, demandes d'actes).

La rubrique notifications permet de s'abonner aux sujets qui vous intéressent, pour recevoir des alertes infos... et éviter l'afflux d'informations inutiles pour vous.

Pour télécharger l'application, recherchez **Ville de Coulommiers** sur l'App Store ou Google Play.

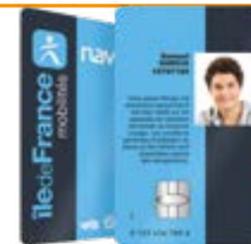


AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS

La Ville participe depuis plusieurs années au financement de la carte IMAGINE'R des lycéens Columériens scolarisés à Coulommiers à hauteur de **200 à 230 euros par an** et par lycéen.

Pour les **collégiens Columériens scolarisés à Coulommiers**, une aide financière est également mise en place à hauteur de **30 à 50 euros**, en plus de l'aide départementale qui s'élève à 250 euros.

Cette aide financière apportée par la Ville de Coulommiers s'applique automatiquement dès lors que vous avez acquis la carte IMAGINE'R auprès de Transdev Darche Gros (01 64 04 15 22).



La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie propose une offre complémentaire pour les lycéens qui fréquentent un lycée extérieur à Coulommiers.

Pour bénéficier de cette aide de 63 euros par an, contactez-le 01 84 32 03 25 ou remplissez le formulaire dédié sur : www.coulommierspaysdebrie.fr



DEUX PREMIÈRES BORNES POUR RECHARGER VOTRE VOITURE ÉLECTRIQUE À COULOMMIERS !

Deux premières bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées à Coulommiers, avenue Victor Hugo, devant l'entrée de la maison de santé, et Place Pasteur. D'autres bornes de recharge seront prochainement posées dans la ville.

Ces bornes disposent de deux puissances de charge : une prise domestique E/F 3Kva pouvant atteindre les 6 à 8h de charge et une prise type 2 18 kVA pour une durée de 2h maximale de charge. Ces places sont exclusivement réservées aux véhicules en charge.

Comment recharger ma voiture ?

Commandez votre pass sur www.ecocharge77.fr. Une fois réceptionné, il vous suffit de vous en munir et de suivre les instructions indiquées sur la borne.

Vous n'êtes pas inscrit ?

Vous pouvez demander un code de charge sur le site internet cité au-dessus ou via l'application mobile.

CIRCULEZ EN TRANSPORT À LA DEMANDE À COULOMMIERS !

Depuis le 6 janvier 2020, une ligne interne de Transport À la Demande (TAD) est mise en place à Coulommiers. Cette nouvelle ligne remplace la ligne D. Avec le TAD, vous pouvez circuler dans Coulommiers du lundi au samedi.

Le Transport À la Demande, qu'est-ce que c'est ?

Le TAD est un service public de transport sur mesure, qui s'adapte aux besoins des usagers. Il permet aux utilisateurs de réserver un trajet (à partir d'un mois à l'avance et au plus tard 30 min avant le départ). Les véhicules, de plus petite taille que les bus classiques, adaptent donc leurs itinéraires et horaires en fonction des réservations des voyageurs qui y ont accès grâce aux titres de transports habituels.

Réservation possible au 09 70 80 96 63, avec l'application TAD Île-de-France Mobilités ou sur www.tad.idfmobilites.fr.



Votre nouvelle équipe municipale



Le 15 mars dernier, la liste *Coulommiers Demain*, conduite par **Franck Riester** et **Laurence Picard**, a remporté les élections municipales au 1^{er} tour avec 58.85% des voix. Le nouveau conseil municipal a été installé le samedi 23 mai dernier.

Dans le respect des consignes sanitaires, la réunion s'est tenue au Théâtre afin de respecter les distances physiques et devant un public limité à 15 personnes. Avant le début de la séance, les élus se sont levés pour applaudir les bénévoles et personnels mobilisés depuis des semaines dans la gestion de la pandémie.

Conformément aux engagements pris devant les Columériens, Franck Riester, a proposé la candidature de Laurence Picard pour l'élection du Maire. **Élue avec 26 voix sur 32 voix exprimées, Laurence Picard succède ainsi à Ginette Motot.**

VOS ÉLUS



Laurence PICARD
Maire de Coulommiers



Franck RIESTER



Pascal FOURNIER
Adjoint délégué à l'Environnement, à la Propreté urbaine, à l'Eau, à l'Assainissement et à la Géothermie



Sophie DELOISY
Adjointe déléguée aux Finances, à la Commande publique, aux Solidarités et à l'Insertion



Daniel BOULVRAIS
Adjoint délégué aux Ressources humaines, à la Citoyenneté et à la vie Patriotique



Sarah ESMIEU
Adjointe déléguée à l'Attractivité, au Commerce, au Tourisme et à l'Animation



Jean BARDET
Adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine



Claude LORENTER
Adjointe déléguée à l'Education et à l'Enfance



Matthieu BRUN
Adjoint délégué à la Prévention, à la Sécurité et à la Mobilité



Sylviane PERRIN
Adjointe déléguée au Logement, aux Commissions de sécurité et à l'Accessibilité



Alexis MONTOISY
Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports



Eric DAMET
Conseiller municipal délégué aux Travaux et aux Bâtiments



Michèle KIT
Conseillère municipale déléguée aux Affaires générales et au Jumelage



Sonia ROMAIN
Conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes et de la Famille



Noua DIAB
Conseillère municipale déléguée à la Vie des quartiers



Gaby SAVANNE
Conseillère municipale



Patrick ASHFORD
Conseiller municipal



Milca HERMANCÉ
Conseillère municipale



Bastien GIBAUT
Conseiller municipal



Kévin CHEVRIER
Conseiller municipal



Mohammed MARWANE
Conseiller municipal



Christine DARRAS
Conseillère municipale



Bertrand POULMAIRE
Conseiller municipal



Brigitte DOZINEL
Conseillère municipale



Xavier PIERRETTE
Conseiller municipal



Alain LIVACHE
Conseiller municipal



Valérie MARTINAUD
Conseillère municipale



Aude CANALE
Conseillère municipale d'opposition



Pascal THIERRY
Conseiller municipal d'opposition



Emilie THEBAULT
Conseillère municipale d'opposition



M'bama IBRAHIM
Conseiller municipal d'opposition



Coralie CHAMOIS
Conseillère municipale d'opposition

Coulommiers en commun

Ensemble avec vous



Pierre MAIREY
Conseiller municipal d'opposition

LES ÉLUS QUI VOUS REPRÉSENTENT À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

- M. Franck RIESTER
- Mme Laurence PICARD
- M. Pascal FOURNIER
- Mme Sophie DELOISY
- M. Daniel BOULVRAIS
- Mme Sarah ESMIEU
- M. Alexis MONTOISY
- Mme Michèle KIT
- M. Jean BARDET
- Mme Sylviane PERRIN
- M. Matthieu BRUN
- Mme Aude CANALE
- M. Pascal THIERRY

COVID-19 : Coulommiers solidaire

Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus, de nombreuses initiatives solidaires ont vu le jour à Coulommiers. Voici un retour en images sur quelques-unes de ces actions.

1^{er} mai 2020

Des milliers de brins de muguet et des millions de MERCI !

Le 1^{er} mai dernier, la Ville de Coulommiers et le Centre Communal d'Action Sociale ont commandé près de **2 000 brins de muguet** aux **3 fleuristes du centre-ville** pour les offrir aux agents de l'hôpital, aux infirmières libérales, aux résidents de l'EHPAD des Champs, de la Colombière et aux bénéficiaires de l'aide à domicile du CCAS.

A travers ce geste, la Ville a voulu exprimer, au nom de tous les Columériens, sa reconnaissance et sa gratitude envers les professionnels de santé, en première ligne face à l'épidémie.

Des couturières bénévoles ont fabriqué des surblouses et des masques

Un grand merci à nos couturières bénévoles qui ont confectionné des surblouses et des masques en tissu pour l'hôpital, pour l'EHPAD des Champs et le Centre communal d'Action Sociale. La Ville les a accompagnées dans leur démarche, notamment en achetant le matériel nécessaire.

Bravo à nos 2 commerçantes du cœur de ville, la Mercerie Bouveret et Marie Christine Couture, pour leur implication dans la réussite de cette initiative solidaire.



30 mai 2020

17 avril 2020

Création d'une chaîne de solidarité pour venir en aide aux plus fragiles

Dès les premiers jours de l'épidémie, la Ville de Coulommiers et la Maison Départementale des Solidarités ont coordonné leurs actions au service des plus vulnérables en organisant une réunion hebdomadaire avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'ensemble des acteurs associatifs locaux.

Parmi ces actions, les bénévoles de la **Croix Rouge de Coulommiers** ont distribué des provisions à des personnes en difficultés qui résident à l'hôtel Class Eco. Cette action est venue ainsi soutenir celle des **Restos du Cœur**, qui tout le long de la crise sanitaire, continuaient d'alimenter leurs bénéficiaires. Le CCAS, l'association Aidéale et le SAMU Social ont également participé à cette chaîne de solidarité.



2 avril 2020



3 avril 2020

Étudiant en informatique, il a fabriqué des centaines de visières de protection

Columérien et étudiant en informatique, Alexi a fabriqué bénévolement des visières de protection, à destination des personnels soignants, des commerçants et aux autres services publics dans le besoin.

Sensible à cette initiative solidaire mise en avant par *Le Pays Briard*, la Ville de Coulommiers a décidé d'aider Alexi **en lui fournissant le matériel nécessaire à la fabrication**. Le magasin Bureau Vallée de Coulommiers l'a également soutenu en lui prêtant gracieusement une imprimante 3D.

Le Lion's club de Coulommiers a offert des petits déjeuners aux soignants pour les remercier

Le Lion's club de Coulommiers a lancé une opération solidaire à destination du personnel soignant de l'hôpital de Coulommiers afin de les remercier, les aider et leur témoigner toute leur reconnaissance pour leur travail.

Durant la bataille contre la COVID-19, le Lion's Club a ainsi apporté régulièrement des petits déjeuners à l'hôpital.



23 avril 2020



28 mai 2020

Des concerts de jazz à l'hôpital

Le 28 mai dernier, la Ville de Coulommiers, en partenariat avec La Belle Saison, a offert aux personnels du Grand Hôpital de l'Est Francilien des interludes musicaux pour les remercier de leur travail et leur engagement à notre service.

Le trio Jazz de Thomas Savy a joué sur les sites René Arbelletier et Abel Leblanc, pour les personnels et les patients. Mesures sanitaires obligent, les spectateurs ont assisté à ces interludes depuis les fenêtres. Une distance physique bien vite oubliée aussitôt jouées les premières notes de musique.

La Ville remercie chaleureusement les entreprises locales pour leurs dons !

Ces dons ont permis de protéger le personnel soignant, les aides à domicile, notre police municipale et nos agents techniques et administratifs sur le terrain.

De nouveau merci à :

- GMI pour le don de 100 l de gel hydro-alcoolique
- Crozier 77 pour le don de 1000 masques, qui ont servi à la Police Municipale et à la Police Nationale
- Panier Discount pour le don de 4000 masques
- Amcor pour le don de 300 masques
- Intermarché pour le don de 300 masques



CONFINEMENT

MAINTIEN DU MARCHÉ ALIMENTAIRE

Pendant le confinement, la Ville de Coulommiers a obtenu de la part de la Préfecture de Seine-et-Marne, l'autorisation d'organiser son marché alimentaire les mercredis et dimanches ainsi que la vente de produits frais à Vaux, le jeudi matin.

Le maintien du marché a ainsi permis aux habitants de s'approvisionner en produits frais dans un cadre sécurisé et aux producteurs de vendre leurs denrées périssables.

Sur place, toutes les consignes d'hygiène étaient appliquées.



> La Ville a également lancé une campagne de communication pour accompagner et soutenir les initiatives des commerçants pendant la crise.

2 masques offerts à chaque Columérien

En partenariat avec la communauté d'agglomération, la Ville a distribué deux masques offerts par le Département de Seine-et-Marne à chaque habitant.

La première distribution a été préparée et effectuée en mai dernier par des bénévoles de la Croix Rouge et de Seine-et-Marne entraide, des élus et agents de la Ville de Coulommiers, de la communauté d'agglomération et du Département. La seconde distribution a été réalisée début juillet.



Mise sous enveloppe des masques

En complément, la mairie a fait appel à des couturières bénévoles afin de réaliser des masques lavables et des surblouses.

Les masques confectionnés par les couturières bénévoles ont été distribués par le Centre Communal d'Action Sociale auprès des personnes isolées et vulnérables.



Pour celles et ceux qui n'ont pas encore demandé ou reçu leurs masques, vous pouvez contacter la Mairie :

- par téléphone au **01 64 75 39 27**
- par mail à : **assistante.dgs@coulommiers.fr**

CONFINEMENT



LA POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, les agents de la Police Municipale ont été mobilisés pour faire respecter les règles de confinement et le couvre-feu mis en place du 24 mars au 11 mai.

Leur présence sur le terrain a été essentielle pour nous aider à traverser cette période particulièrement éprouvante.

Un grand merci à eux pour leur dévouement.

SANTÉ

LE DÉPISTAGE DE LA COVID-19 À COULOMMIERS

Vendredi 19 juin dernier, une **opération de dépistage de la Covid-19 a été organisée sous la Halle aux Fromages, de 12h à 18h.**

Cette opération était gratuite et ouverte à tous les Columériens souhaitant se faire dépister sans rendez-vous.

Réalisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en collaboration avec la Mairie de Coulommiers et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, cette action avait pour but de **faciliter l'accès au test pour les personnes qui en ressentaient le besoin.**

Sur place, les équipes médicales ont ainsi pu pratiquer le dépistage dit «PCR» (coton tige inséré dans les voies nasales). Au total, 141 prélèvements ont été réalisés avec trois personnes testées positives et une personne avec un résultat indéterminé.

LA VILLE MOBILISE LA SUCRERIE POUR DES CONSULTATIONS COVID

Par ailleurs, depuis le mois de mai, la Ville de Coulommiers met également provisoirement la Sucrerie à la disposition des médecins de la maison de santé pour l'organisation de consultations et de prélèvements en fonction des besoins, tant que la situation l'imposera. L'accès se fait uniquement sur rendez-vous, en appelant votre médecin généraliste, qui vous précisera s'il a intégré ce dispositif.



Visite de Laurence Picard, Maire de Coulommiers, en compagnie d'Hélène Marie, directrice de la délégation départementale de l'ARS, en Seine-et-Marne lors de l'opération de dépistage du 19 juin



NOS ÉCOLES SE SONT ADAPTÉES AUX CONDITIONS SANITAIRES

A Coulommiers, l'école n'a jamais totalement fermé. En effet, depuis le début de l'épidémie, un service minimum d'accueil des enfants du personnel essentiel à la gestion de cette crise a été mis en œuvre par la Ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Département. Merci aux agents du service enfance qui ont toujours répondu présents.

La Ville a par ailleurs **pris la décision de ne pas facturer ses services périscolaires.**

Le 14 mai dernier, la réouverture progressive des écoles a été organisée avec l'Éducation Nationale, les directeurs d'écoles et enseignants dans le respect du protocole sanitaire et en concertation avec les représentants des parents d'élèves.



Le 26 mai dernier, Nicolas Honoré, Sous-Préfet de Meaux, visitait les écoles Jean de la Fontaine et Jehan de Brie, en présence de Laurence Picard, Maire de Coulommiers, Claude Lorenter, adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, et Sandrine Boué, inspectrice de l'Éducation Nationale.



DES «COLOS APPRENANTES» ORGANISÉES AU NID DE LONGCHAUMOIS

Parce que ces derniers mois n'ont pas été faciles pour les enfants comme pour les parents, l'ACVL de Coulommiers a décidé d'organiser des « Colos apprenantes » au centre de vacances le Nid à Longchaumois (Jura) cet été avec la participation financière de la Croix Rouge de Coulommiers. Ce projet s'inscrit dans l'opération «Vacances apprenantes» impulsée par l'Éducation Nationale.

Ces colonies ont pour objectifs de permettre aux enfants et jeunes adolescents les plus en difficulté **de se resocialiser et de se préparer à la rentrée scolaire 2020/2021.** Trois semaines sont organisées pendant les mois de juillet et août, divisées selon les âges. Les élèves pouvant participer à cette initiative sont des élèves ciblés et contactés par la Ville en collaboration avec les enseignants.

Les activités proposées seront des activités pédagogiques, sportives, ludiques, culturelles en lien avec la transition écologique et le développement durable. Visites de musées, découverte du patrimoine jurassien, atelier de *Jo aikido* (art martial), jeux d'énigmes et d'enquêtes, ateliers théâtre... les équipes ont tout prévu pour permettre de lier apprentissage et amusement.

Un journal de bord « On donne des nouvelles » sera chaque soir alimenté pour donner des nouvelles aux parents et ainsi unifier les liens entre la maison, le centre de vacances et l'école.

Sur place, un protocole sanitaire a été mis en œuvre pour accueillir les enfants en toute sécurité.

TRAVAUX



Construction de la nouvelle Unité de Traitement de l'Eau Potable (UTEP)

En 2016, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a émis une restriction d'usage de l'eau pour les enfants de moins de 12 ans, en raison d'un taux de fluor au-dessus de la norme définie. Plusieurs travaux sont actuellement en cours notamment sur la Source de la Roche, l'aqueduc ainsi que sur les réseaux pour faire diminuer ce taux de fluor.

Parallèlement à ces opérations, la Ville et la communauté d'agglomération ont lancé la construction d'une nouvelle UTEP qui permettra d'améliorer de manière durable la qualité de l'eau à Coulommiers.

Une lettre du maire dédiée à ce sujet a été distribuée la semaine du 15 juin dernier. Celle-ci est également consultable sur le site internet de la Ville.



Rénovation du campus de Coulommiers

A plusieurs reprises ces dernières années, Franck Riestler et Ginette Motot ont sensibilisé le Conseil Régional sur la nécessité de rénover rapidement le campus scolaire de Coulommiers.

Ce projet est aujourd'hui en bonne voie. En juin dernier, Laurence Picard, Maire de Coulommiers et Eric Damet, Conseiller municipal délégué aux Travaux, ont participé au jury de présélection qui permettra, à terme, de retenir l'architecte. Le montant de l'opération est estimé à 32 millions d'euros.

En parallèle, la Région Île-de-France, en partenariat avec le Rectorat d'Académie, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et la communauté d'agglomération, a également lancé l'étude pour la création d'un campus des métiers et des qualifications, catégorie Excellence sur la filière agroalimentaire et agro-matériaux.



Pose de feux tricolores au carrefour de l'Orgeval

Le 7 juillet dernier, les feux tricolores entre la rue de l'Orgeval et la rue du Grand Morin ont été mis en service pour fluidifier et sécuriser la circulation.

URBANISME

Une opération pour améliorer l'habitat en centre-ville



Dans le cadre du dispositif Action Coeur de Ville, la Ville, en lien avec la communauté d'agglomération, lancera en 2020 l'étude préalable à l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**, dont l'objectif est de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements.

Cette opération permettra aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement financier de la part de l'Agglomération, de la Ville et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (l'ANAH) pour réhabiliter leurs immeubles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce à sa sélection dans le programme d'Action Coeur de Ville, Coulommiers est éligible au dispositif Denormandie qui permet d'obtenir des réductions d'impôts lorsque vous rénovez dans l'ancien.

Pour en bénéficier, les travaux devront soit améliorer la performance énergétique du logement, soit concerner 2 types de travaux sur un choix de 5 proposés ci-dessous :

- isolation des combles
- changement de chaudière
- isolation des murs
- isolation des fenêtres
- changement de production d'eau chaude

Plus d'informations sur www.loi-de-normandie.fr



Enfouissement des réseaux pour une entrée de ville requalifiée

Après la rue du Général Leclerc et la rue Martial Cordier, le programme d'enfouissement des réseaux aériens se poursuit avenue de Strasbourg. La pose de nouveaux candélabres et la rénovation du monument de 1870 permettent ainsi de requalifier cette entrée de ville.

Une dernière phase débutera d'ici la fin d'année et concernera les réseaux du boulevard de la Marne à la voie ferrée. La Ville investit 532 675 euros HT dans la dernière phase de **cette opération essentielle pour valoriser notre cadre de vie.**

ENVIRONNEMENT

DES SANCTIONS PLUS LOURDES POUR LES AUTEURS DE DÉPÔTS SAUVAGES



Face aux incivilités et aux dépôts sauvages qui dégradent quotidiennement la qualité de notre cadre de vie et portent atteinte à la salubrité de la ville, l'équipe municipale a décidé de durcir les sanctions.

Pour mémoire, l'amende pour dépôts sauvages sur la voie publique est de 68 euros. En plus de cette amende, le coût d'enlèvement des déchets, **d'un minimum de 250 euros**, sera dorénavant facturé au contrevenant s'il n'accepte pas d'évacuer lui-même ses déchets.

La Ville s'est équipée de caméras et d'appareils photographiques pour mieux identifier les auteurs de ces incivilités. Par ailleurs, elle a également sensibilisé Covaltri 77, le syndicat en charge de la collecte des déchets, sur les nécessaires améliorations à apporter sur la collecte des ordures ménagères et des encombrants.

ADRESSE DE LA DÉCHETTERIE

Route nationale 368 / 01 60 44 40 03 - www.smitom-nord77.fr

Horaires d'ouverture (hors jours fériés) – uniquement sur rendez-vous * :

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 18h.

* conditions adaptées à la crise sanitaire

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Prenez rendez-vous auprès de Covaltri 77 pour la collecte de vos encombrants au 0 801 902 477 ou envoyez un mail à encombrants@coved.fr

ENVIRONNEMENT / URBANISME



BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT !



Signature du PTRE - 14 janvier 2020

Le mardi 14 janvier 2020, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et Seine-et-Marne Environnement ont signé une convention pour ouvrir gratuitement aux habitants la première Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) du Département.

Ce nouvel outil vous permet de bénéficier de conseils pour la rénovation énergétique de votre logement. Un conseiller spécialisé tient des permanences à Coulommiers (au Point d'Accès aux Droits) et sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Les conseils de cette plateforme sont personnalisés, gratuits, neutres et indépendants, s'appuyant sur un réseau de professionnels et d'acteurs locaux complémentaires. Ce service permet donc également de favoriser l'activité des entreprises locales du bâtiment.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Conseiller du SURE (Service Unique de la Rénovation Énergétique)

Tél. : 01 84 32 03 23

Email : sure@coulommierspaysdebrie.fr

SOUTENONS NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ !

Particulièrement touchés par la crise sanitaire, nos petits commerces de proximité se sont adaptés pour y faire face. Pour les aider, la Ville a mis en oeuvre de nombreuses actions.



Des bons d'achats pour les familles dont les enfants ont été privés de cantine

Pendant le confinement, 1 000 écoliers ont été privés de restauration scolaire. Or, un repas du midi fait à la maison coûte plus cher que le tarif appliqué pour la cantine.

La Ville a donc décidé d'aider ces familles en offrant à chacune d'elles des bons d'achats d'une valeur de **40 à 60 euros par enfant** selon le quotient familial et plafonné à **140 euros par foyer**, correspondant aux 22 jours de fermeture des écoles.

Ces bons sont valables dans les commerces de proximité (hors tabac) du centre-ville, de Vaux et des Templiers qui ont signé la convention proposée par la Ville, en partenariat avec l'Union des Commerçants (UCIE). Un contrôle nominatif est systématiquement exercé avant l'encaissement des bons afin d'éviter toute fraude. La liste des commerces partenaires est indiquée sur les bons.

Cela représente une somme de 50 000 € pour aider aussi bien les familles que les petits commerces durement touchés par la crise.

UNE APPLICATION MOBILE POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOS COMMERCANTS !

Depuis l'application mobile «Ville de Coulommiers», vous pouvez suivre l'actualité de vos commerçants dans la rubrique « commerces ».

Une nouvelle application dédiée sera prochainement lancée à l'issue d'une mise à jour. Lorsque vous cliquerez sur la rubrique « commerces », vous serez invités à télécharger l'application «Coul'commerces».

Vous pourrez également télécharger l'application directement sur l'App Store ou Google Play (sans passer par l'application de la Ville) en recherchant Coul'commerces.

Si les mises à jour ne sont pas automatiques sur vos smartphones, n'oubliez pas d'activer celle de l'application «Ville de Coulommiers» en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.



La municipalité expérimente la piétonnisation du centre-ville

La Ville a souhaité apporter un soutien aux restaurants, cafés et bars en leur permettant d'agrandir leurs terrasses sur le domaine public lorsque cela est possible. L'équipe municipale a également décidé d'exonérer les droits de terrasse sur l'année 2020.

Dans le même esprit, la Ville a souhaité profiter de cette situation peu ordinaire pour expérimenter la piétonnisation de la partie haute de la rue du Marché, tous les samedis pendant l'été depuis le 6 juin dernier, en accord avec les commerçants.

>> Forte de la réussite de cette opération et fidèle à l'engagement pris pendant la campagne, la municipalité a décidé d'expérimenter, dès cet été, la piétonnisation du centre-ville le 1^{er} samedi de chaque mois. Les rues du Marché, Bertrand Flornoy, Beaurepaire et de la Pêcherie seront ainsi fermées à la circulation automobile. La Place du Marché restera quant à elle accessible pour le stationnement des voitures.



De gauche à droite - Sarah ESMIEU, Adjointe au Maire déléguée au Commerce, Christophe HOUDARD, président de l'Union des Commerçants (UCIE) et Laurence PICARD, Maire de Coulommiers

VIE ÉCONOMIQUE

UN FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES LOCALES



La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie soutient la reprise de l'activité des TPE et PME du territoire, en participant au Fonds Résilience Ile-de-France à hauteur de 150 000 €.

Ce fonds de **100 millions €** mis en place par la Région Ile-de-France, en collaboration avec la Banque des Territoires et 70 collectivités franciliennes, a pour objectif d'accorder un prêt aux entreprises de 0 à 20 salariés qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire, quel que soit leur statut juridique.

Les montants de l'aide varient entre 3000 euros et 100 000 euros. **L'objectif est de soutenir l'activité des TPE et PME dans les 6 prochains mois et financer le coût des adaptations indispensables à la reprise de l'activité.**

CONCRÈTEMENT C'EST QUOI ?

De l'argent, rapidement disponible, qui donne une bouffée d'oxygène aux petits entrepreneurs :

- Avances remboursables sur une durée maximale de 6 ans
- Considérées comme du quasi fonds propre
- Taux zéro
- Différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

COMMENT L'OBTENIR ?

Demande en ligne simplifiée pour le chef d'entreprise :

- Une plateforme unique accessible via le web : <https://www.iledefrance.fr/fondsresilience>
- Un dossier unique
- Une décision rapide d'attribution

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01.84.32.03.18

Email : christelle.petit@coulommierspaysdebrie.fr

PATRIMOINE

Le Monument de 1870 retrouve sa splendeur !

La Ville a achevé la rénovation du Monument de 1870, situé avenue de Strasbourg, au mois de juin.

Pour ce projet de 85 000€ TTC, la Ville aura investi 15 000 € et obtenu 70 000€ de subventions de l'État et de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (l'ONACVG).

Construit en 1910, le monument a nécessité une **reconstruction complète** chez un tailleur de pierre. Restaurer ce patrimoine, c'est entretenir le devoir de mémoire et rendre hommage aux Briards disparus pendant la guerre franco-prussienne de 1870.

Bravo à l'entreprise locale Canard Marbrerie qui a supervisé cette rénovation.



Monument après rénovation

TOURISME Cap sur l'été à Coulommiers

Au coeur du Parc des Capucins, un des plus beaux parcs urbains fleuris d'Ile-de-France, profitez d'une balade bucolique et rafraîchissante au fil de l'eau !

A bord de pédalos, sur la rivière du Grand Morin ; vos regards croisent les paysages verdoyants des berges paisibles et une faune aquatique riche.

En rosalie, vous pouvez traverser le centre-ville historique de Coulommiers ou emprunter tranquillement la Promenade du Bord de l'Eau pour une expérience plus nature.

RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme
Tél. : 01.64.03.88.09
Email : off.tourisme@coulommiers.fr

SANS RÉSERVATION

Pour tout public

Jusqu'au 27 septembre 2020 de 14h à 18h

- les samedis, dimanches et jours fériés (hors période de vacances scolaires)
- du mardi au dimanche et jours fériés (en période de vacances scolaires)

> Promenade du Bord de l'Eau

CULTURE

En juin, le livre est resté à l'honneur à Coulommiers !



« Flânerie parmi les livres » - 13 juin 2020

Soucieuse de maintenir le lien entre la culture et ses administrés, la municipalité de Coulommiers a souhaité maintenir la 10^{ème} édition de son Salon du livre, réalisé en collaboration avec la *Librairie les Deux Muses*, en veillant au respect des règles sanitaires.

Les visiteurs ont ainsi pu choisir les livres qui les accompagneront cet été et rencontrer plusieurs auteurs... tout cela en plein air et accompagnés de musique grâce à la participation du professeur de piano du Conservatoire de musique, Mathieu Boirleaud, et de son élève Séraphin Gaillard. Des lectures à voix hautes réalisées par l'atelier du service culturel «Voix Privée Voix Publique», encadré par Amélie Blottière du Théâtre des Affinités, ont également participé à l'animation de cet événement.



> Concert à l'hôpital d'Angélique Kidjo

Une fête de la musique... spéciale !

Pour ce 21 juin 2020, Coulommiers s'est adaptée pour permettre à ses habitants de profiter de la Fête de la musique en toute sécurité.

Au Parc des Capucins, un concert gratuit a été organisé avec des groupes amateurs, *Toros*, slameur, *Les Boucaniers*, groupe de rock et *Camille Salcedo-Ruiz*.

Un événement tout particulier s'est également tenu à l'hôpital. A l'initiative du Ministère de la Culture, l'immense artiste connue pour la diversité de ses influences musicales et lauréate des Grammy Awards, *Angélique Kidjo*, a offert aux soignants et patients un magnifique concert dans le patio du nouveau bâtiment de médecine.



La procédure de non-renouvellement est actuellement en cours pour permettre à la communauté d'agglomération de choisir un nouvel exploitant.

CINÉMA DE COULOMMIERS : La communauté d'agglomération ne renouvèle pas le bail commercial de l'exploitant actuel

Le 14 novembre dernier, le conseil communautaire a **voté à l'unanimité le non-renouvellement du bail commercial** du gérant actuel du cinéma, qui prend fin en juillet 2020. Pour mémoire, l'exploitant titulaire du bail décide seul de la gestion commerciale du cinéma (tarifs, programmation, promotion...).

CULTURE

SAISON CULTURELLE 2019-2020 : SOUTIEN AUX ARTISTES !

Les spectacles de cette fin de saison culturelle n'ont pas pu avoir lieu à leur date initialement prévue. Pour les billets que vous aviez déjà achetés, **3 possibilités s'offrent à vous sur notre billetterie en ligne**, ou en vous rendant à l'Office du Tourisme :

- Si votre spectacle est reporté à une date qui vous convient, alors votre billet sera toujours valable.
- Si votre spectacle est annulé ou si la date de report ne vous convient pas, vous pourrez :
 - soit demander **un avoir** sur la saison prochaine,
 - soit en **faire « don »** afin de soutenir les compagnies et le spectacle vivant.

Pour les personnes ayant décidé de demander un avoir pour la saison prochaine, une version numérique de la plaquette sera mise en ligne prochainement afin de vous donner envie de revenir dans nos salles dès que la situation se sera améliorée.

Vous avez jusqu'au 31 août 2020 pour réaliser cette opération.

RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme
Tél. : 01.64.03.88.09
Email : off.tourisme@coulommiers.fr

RENDEZ-VOUS POUR UNE SAISON PLEINE DE SENS !

La présentation de la saison culturelle 2020-2021 se tiendra **jeudi 10 septembre à la Sucrierie. A bientôt !**



Les Chevaliers de l'Art reviennent en septembre !

Compte tenu de l'annulation de toutes les animations suite à la crise liée à la pandémie de COVID-19, l'exposition « Les Chevaliers de l'Art », initialement prévue du 23 mai au 1^{er} juin dernier, est reportée du 5 au 13 septembre prochain à la Grange aux Dîmes.

Venez fêter la St-Fiacre à Coulommiers !

Saint Fiacre, patron des jardiniers, sera célébré le 1^{er} dimanche du mois de septembre, de 10h à 18h, dans le Parc des Capucins au travers d'une fête en plein air organisée en partenariat avec la société d'horticulture. Marché aux plantes et produit du terroir, atelier de sculpture l'après-midi, démonstration de chiens de Terre-Neuve vous y attendent ! Compte tenu des mesures sanitaires liées à la COVID-19, la messe et le bal n'auront pas lieu.



À NOTER

Concerts La Belle Saison
Parc des Capucins
Les 23 et 30 juillet à 19h30
Sur réservation
(Office de Tourisme)

Accompagnées par l'équipe municipale, l'activité des associations sportives a repris progressivement à Coulommiers, dans le respect des normes sanitaires imposées.

TRAVAUX AU PARC DES SPORTS

Le nouveau club house de tennis et les vestiaires d'athlétisme prêts pour la rentrée sportive

En décembre dernier, les nouveaux modules des futurs club house et les vestiaires d'athlétisme ont été posés au Parc des Sports.

Les anciens équipements étaient en effet trop endommagés et vétustes pour accueillir les associations sportives dans de bonnes conditions.

Plus adaptés, ces nouveaux équipements seront opérationnels en septembre. Les travaux ont en effet été stoppés lors du confinement, ce qui a retardé la livraison de ces équipements.



< Pose du Club house (Parking des Tennis)



Vestiaires d'athlétisme



Club house du Parking des Tennis



REPLACEMENT DES MODULES DU SKATE PARK : L'AVIS DES JEUNES UTILISATEURS COMPTE !

En septembre dernier, la Ville de Coulommiers a pris la décision de retirer les modules du skate park pour des raisons de sécurité.

Le service des sports a alors fait appel à des jeunes fidèles utilisateurs pour dessiner les contours du futur skate park.

Le maître d'oeuvre de l'opération sera prochainement désigné.



À NOTER
FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 5 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H
SPORT :
TERRAIN D'HONNEUR DE RUGBY
CULTURE & LOISIRS :
PARC DES CAPUCINS

LOISIRS

Rénovation d'une aire de jeux au quartier des Templiers

L'aire de jeux rue Corot vient d'être rénovée. Le nouvel équipement a été posé le 3 juin dernier.

Coût total de l'opération :
18 355 € TTC

Création d'une aire de jeux par l'Office Public de l'Habitat à Vaux

L'installation d'une nouvelle aire de jeux par l'Office Public de l'Habitat est programmée à partir du 10 juillet dans la rue Robert Elvert (quartier de Vaux).

La Ville offre un stylo détecteur de faux billets à ses commerçants

Le 19 juin dernier, Sarah ESMIEU, adjointe au Maire déléguée à l'Attractivité et au Commerce et Matthieu BRUN, adjoint au Maire délégué à la Sécurité, ont mené une opération de sensibilisation auprès des commerçants sur l'usage de faux billets, en partenariat avec l'Union des Commerçants (UCIE) et le Groupement des Entrepreneurs de Coulommiers (GEC).

Afin de les aider à détecter des billets frauduleux, la Ville de Coulommiers a offert un stylo détecteur à chaque commerçant.

L'ensemble de ces stylos a été distribué les deux dernières semaines de juin par la Police Municipale.



Zoom

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Opération Tranquillité Vacances : la Police Municipale veille sur votre domicile pendant vos vacances

Durant votre absence de plusieurs jours, la Police Municipale peut assurer des passages réguliers autour de votre domicile. Ce service est entièrement gratuit.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Inscrivez-vous auprès de la Police Municipale (17 bd de la Marne) et remplissez le formulaire. Vous pouvez également le télécharger sur www.coulommiers.fr, et le faire parvenir à la Police Municipale avant votre départ. En cas d'anomalie, les agents ne manqueront pas de contacter toute personne que vous aurez désignée sur le formulaire.

COORDONNÉES

Police Municipale
17, boulevard de la Marne
ZA La Prairie Saint-Pierre
Tél. : 01 64 75 25 59
Email : police.municipale@coulommiers.fr

La Police Municipale de Coulommiers mène régulièrement des contrôles de vitesse en plusieurs points de la commune.

Depuis le début de l'année, ce sont **51 conducteurs qui ont été verbalisés** par les policiers municipaux pour excès de vitesse, dont 2 ont fait l'objet d'une rétention immédiate de leur permis de conduire pour avoir dépassé de plus de 40 km/h la vitesse autorisée en ville.

Au-delà de ces contrôles de vitesse, la Police Municipale **intervient et lutte régulièrement contre les comportements dangereux, exposant l'intégrité physique des autres usagers.**

Ce sont **540 procès-verbaux** qui ont été dressés depuis le mois de janvier 2020. Les raisons en sont diverses : circulation en sens interdit, refus de priorité, franchissement des feux rouges, stationnements dangereux, téléphone portable au volant, rodéos, etc.

Dans cette même logique, les agents municipaux sont **équipés d'un éthylotest électronique permettant la détection d'alcool dans le sang et de kits salivaires qui ont pour objectif de détecter la présence de stupéfiants.**

Ces contrôles s'inscrivent dans le cadre du plan d'action local de lutte contre les infractions routières.

Juillet

ANIMATION

Coulommiers au fil de l'eau
Jusqu'au 27 septembre
Du mardi au dimanche de 14h à 18h
balades en pédalos, rosalies
Promenade du bord de l'eau

MUSIQUE

Jazz aux Capucins
Les 19 et 26 juillet
à partir de 16h
Parc des Capucins
Gratuit
Jauge limitée - réservation auprès de l'Office de Tourisme

MUSIQUE

Concerts de la Belle Saison
Les 23 et 30 juillet
à 19h30
Parc des Capucins
Gratuit
Jauge limitée - réservation auprès de l'Office de Tourisme

Août

SOLIDARITÉ

Don du sang
Samedi 22 août de 10h30 à 16h
Gymnase de Vaux
sur rendez-vous :
www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

CÉRÉMONIE

Libération de Coulommiers
Jeudi 27 août
Programme à confirmer

Septembre

EXPOSITION

Les Chevaliers de l'Art
Du 5 septembre au 13 septembre
Grange aux Dîmes

SPORT

Forum des associations
Samedi 5 septembre de 10 à 18h
Terrain d'honneur du rugby et Parc des Capucins

ANIMATION

Commerces en fête
Samedi 5 septembre en journée
Centre-ville

ANIMATION

St-Fiacre de 10h à 18h
Dimanche 6 septembre en journée
Parc des Capucins

SPECTACLE

Présentation de la Saison culturelle : Fills Monkey
Jeudi 10 septembre à 20h30
La Sucrierie
Réservations obligatoire à partir du samedi 31 août

EXPOSITION

Exposition « Egyptologie et archéologie biblique d'après le fonds de Saulcy »
Du samedi 12 septembre au 28 novembre
Bibliothèque municipale

ANIMATION

Atelier « Ton marque-page égyptien »
Samedi 12 septembre à 10h30
Bibliothèque municipale

SPECTACLE

Tchekhov
les 17 et 18 septembre à 20h30
Théâtre municipal et à la Sucrierie



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

EXPRESSION POLITIQUE

Selon le Conseil d'État, les tribunes politiques des élus de l'opposition « n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs » et ne sauraient être « contrôlées par la commune ».

Aude Canale et son équipe

Coulommiers en commun

Avec un taux d'abstention record d'environ 70%, le coronavirus Covid-19 sort vainqueur du scrutin municipal du 15 mars 2020. Celles et ceux qui souhaitent un changement de politique locale doivent encore attendre six années pour qu'une nouvelle majorité sorte des urnes.

La liste COULOMMIERS EN COMMUN a obtenu cinq conseillers municipaux et deux conseillers communautaires.

Aude CANALE – Conseillère municipale et communautaire

Pascal THIERRY – Conseiller municipal et communautaire

Emilie THEBAULT – Conseillère municipale

M'bama IBRAHIM – Conseiller municipal

Coralie CHAMOIS – Conseillère municipale



« Nous remercions les électeurs qui se sont déplacés pour voter malgré les risques bien réels dus à l'épidémie Covid 19 et qui ont porté leur choix sur notre programme COULOMMIERS EN COMMUN. Nous sommes fiers de vous représenter dans les instances communales et communautaires. Chacun d'entre nous se tient à votre disposition pour vous entendre et pour être votre porte-parole face à la majorité qui dirige la ville et son territoire. Pour nous, l'action se poursuit et nous resterons les principaux acteurs locaux de la résistance au conservatisme et au libéralisme. »

Pierre Mairey

Ensemble avec vous

Je tiens à remercier respectueusement tous les citoyens qui ont voté pour moi lors des élections municipales 2020 de Coulommiers, malgré à la fois la période de la covid-19 et un taux d'abstention record. Le rôle des décideurs, du Maire et des élus, est donc réinterrogé; avant de décider, ils doivent être à l'écoute des initiatives citoyennes, favorisant, les processus de décisions. Créer un conseil communal de la démocratie sans clivage (droite/ gauche), composé d'habitants engagés, d'élus, d'organisations, de délégués de quartiers, de délégués de quartiers populaires.

La crise de la Démocratie française se pose avec une acuité particulière dans les quartiers populaires, ou les difficultés sociales et la crise de la représentation se font sentir plus qu'ailleurs. On y observe une montée continue de l'abstention et de la non inscription sur les listes électorales, suite à la gouvernance aléatoire et peu performante, voire certaines casseroles, des partis politiques, qui chacun leur tour, n'ont rien changé dans le quotidien des citoyens. Une démocratie peut-elle fonctionner sans la participation de plus de la moitié de sa population, notamment celle des quartiers populaires ? 25 à 30% des personnes inscrites ne votent pas, à cela s'ajoute le non-droit de vote des étrangers non européens aux élections locales, alors qu'ils représentent plus de 30% de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La décentralisation s'est arrêtée au Maire, et rares sont les communes Françaises qui expérimentent une véritable démocratie locale. Certes, la loi constitutionnelle du 28 Mars 2003, en créant le droit de pétition et en introduisant le référendum décisionnel, a permis que la participation des citoyens, au niveau local, ne se réduise plus uniquement à l'élection au suffrage universel des conseillers municipaux, une fois tous les 6 ans. Mais dans la pratique, la participation des citoyens dans la vie de leur commune reste faible, à ce jour, même les élus de bonne foi sont enfermés dans des habitudes, considérant que l'élection donne la légitimité et la délégation permanente de pouvoir.

C'est au niveau local qu'il faut reconstruire les prémices d'un nouvel âge démocratique. Une Démocratie de solidarité et de fraternité.

Cap sur l'été
à Coulommiers !

COULOMMIERS PAYS DE BRIE

La campagne
aux goûts
inattendus !

CAP SUR L'ÉTÉ À COULOMMIERS

AMUSEZ-VOUS À DÉCOUVRIR COULOMMIERS
EN PÉDALO OU EN ROSALIE !

DU 30 JUIN AU 30 AOÛT 2020

DU MARDI AU DIMANCHE DE 14H À 18H

DU 5 AU 27 SEPTEMBRE 2020

LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 14H À 18H

WWW.COULOMMIERSPAYSDEBRIE-TOURISME.FR

COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
TOURISME

